

Mise en candidature pour les postes du Conseil d'administration

Veillez prendre note que, conformément à nos statuts, des élections à certains postes du Conseil d'administration du Club Radio Amateur de Québec Inc. (CRAQ) auront lieu à l'assemblée générale du mois de juin 2019

Conformément à l'article 6 des statuts, puisqu'il s'agit d'une année impaire, les postes de **Vice-Président (2 ans), du Secrétaire (2 ans) et des trois administrateurs (1 an)** sont mis en élection.

Exceptionnellement : Le poste de **Trésorier (1 an)** est à combler.

Nous vous informons par la présente que la période de mises en candidature débute le **1^{er} avril** et se termine le **20 mai 2019**. Pendant cette période, le comité de mises en candidature reçoit les candidatures qui doivent lui parvenir par écrit. Chaque candidature doit être appuyée par trois membres en règle du CRAQ et doit indiquer le poste brigué au sein du Conseil d'administration.

Après avoir complété le formulaire ci-joint ou un équivalent, les propositions pourront être remises à l'un ou l'autre des membres du comité de mises en candidature ou postées directement au Club.

Les membres du comité de mises en candidature sont :

Marjolaine VE2DOG, Lucien VE2RU, Michel VE2SIG.

Objet : mise en candidature pour les élections de juin 2019

*Par la présente, je pose ma candidature au poste de _____
pour les élections qui auront lieu en juin 2019.*

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____

Contresigné par trois membres en règle du CRAQ : par souci de transparence les membres du CA sont exclus.

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____

Nom : _____ Prénom : _____ Indicatif : _____

Date : _____ Signature : _____

